



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 13313

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le groupe de travail sur l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap. Madame Pénélope Komitès, responsable des questions relatives au handicap dans l'équipe de campagne de François Hollande et adjointe au maire du 12e arrondissement a été chargée par la ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, et la ministre déléguée à la réussite éducative, de présider le groupe de travail qui a pour objectif de professionnaliser l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap. L'objectif de ce groupe de travail est de clairement définir les contours de cette nouvelle profession d'accompagnant. Le rapport devrait être rendu au premier trimestre 2013. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les moyens financiers et matériels qui seront alloués à ce groupe de travail, ainsi que les indemnités qui seraient versées à la chargée de mission.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13313

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7333

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)